

COMPLÉMENT DE PREUVE DE GAZIFÈRE

Information de nature générale									
Titre du programme =>	Chauffe-eau sans réservoir à condensation (47.5)	Échangeur d'air avec récupération de chaleur (47.6)	Régulateur extérieur de mise en marche de chaudière (67.9)	Cuiseur à vapeur Energy Star (67.16)	Lave-vaisselle Energy Star (HT-ST et BT-CM) (67.14)	Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit (67.15)	Combo Hotte à débit variable et générateur d'air tempéré à condensation (67.8)	Appui aux initiatives - Optimisation énergétique (67.12)	
Responsable de la mise en œuvre	Gazifère	Gazifère	Gazifère	Gazifère	Gazifère	Gazifère	Gazifère	Gazifère	Gazifère
Seuil et type de contribution prévue par TEQ	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Date de lancement	Programme existant 13 décembre 2017	Programme existant 13 décembre 2017	Programme existant 13 décembre 2017	Programme existant 13 décembre 2017	Programme existant 13 décembre 2017	Programme existant 13 décembre 2017	Programme existant 13 décembre 2017	Programme existant 13 décembre 2017	Programme existant 31 mars 2006
Objectif	Encourager l'installation de chauffe-eau sans réservoir à condensation, en remplacement d'équipements avec une efficacité standard.	Encourager l'installation d'échangeurs d'air avec récupération de chaleur dans les logements existants, en remplacement d'échangeurs d'air standards.	Encourager l'installation d'un système de contrôle de la chaudière basé sur la température extérieure.	Le cuiseur à vapeur est inclus dans le programme Equipements de cuisine commercial qui encourage l'achat d'équipements ENERGY STAR (cuiseur à vapeur et lave-vaisselles) et l'installation de valves de pré-rinçage à faible débit pour les restaurants et autres cuisines commerciales.	Les lave-vaisselles HT-ST et BT-CM sont inclus dans le programme Equipements de cuisine commercial qui encourage l'achat d'équipements ENERGY STAR (cuiseur à vapeur et lave-vaisselles) et l'installation de valves de pré-rinçage à faible débit pour les restaurants et autres cuisines commerciales.	Le pulvérisateur de pré-rinçage est inclus dans le programme Equipements de cuisine commercial qui encourage l'achat d'équipements ENERGY STAR (cuiseur à vapeur et lave-vaisselles) et l'installation de valves de pré-rinçage à faible débit pour les restaurants et autres cuisines commerciales.	Encourager l'installation simultanée des deux équipements efficaces dans les cuisines commerciales.	Encourager la clientèle commerciale qui désire rénover, agrandir ou construire un nouveau bâtiment, à mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique (mesures d'enveloppe et de chauffage, air conditionné et ventilation).	
Clientèle visée:	Clientèle résidentielle	Clientèle résidentielle	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale
Durée de vie des mesures	18 ans	20 ans	20 ans	12 ans	15 ans pour modèle HT-ST et 20 ans pour le modèle BT-CM	5 ans	18 ans	25 ans	25 ans
Surcoût des mesures	660 \$	712 \$	1 273 \$	1 035 \$	995 \$ pour le modèle HT-ST et 970 \$ pour le modèle BT-CM	220 \$	25 530 \$	98 103 \$	98 103 \$
Coût total des mesures	3 060 \$	1 883 \$	1 273 \$	16 538 \$	HT-ST: 16 840 \$ BT-CM: 29 363 \$	220 \$	47 194 \$	98 103 \$	98 103 \$
Méthode pour calibrer le montant	Aide financière fixée par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2017-133, R-4003-2017, phase 2, paragraphe 132, page 40. Balisage de programmes similaires dans d'autres juridictions.	L'aide financière couvre 50 % du coût incremental avant taxes, un niveau d'incitatif similaire à celui offert au Massachusetts pour cette mesure.	Aide financière basée sur une revue des aides financières chez d'autres distributeurs gaziers (Massachusetts).	Aide financière basée sur l'aide financière offerte par Enbridge (Ontario).	Aide financière basée sur les aides financières offertes par Enbridge (Ontario).	L'aide financière couvre l'ensemble du coût de la mesure (mesure offerte à coût zéro). Il s'agit d'une pratique courante qui a permis d'obtenir de hauts taux de participation en Colombie Britannique et au Manitoba notamment (BC Hydro, Manitoba Hydro).	L'aide financière pour le combo est calculée comme la somme de l'aide financière offerte par Enbridge pour une hotte à débit variable et de l'aide financière offerte par Union Gas (Ontario) pour un générateur d'air à condensation.	Aide financière fixée par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2017-133, R-4003-2017, phase 2, paragraphe 151, page 43. Balisage de programmes similaires dans d'autres juridictions.	
Appui aux initiatives - Aide à l'implantation (67.11)	Chaudière à condensation (67.6)	Étude de faisabilité (67.10)	Unité de chauffage infrarouge (67.7)	Aérotherme à condensation (67.5)	Supplément MFR (67.13)	Écologis volet 2 (47.3)	Thermostat intelligent (47.4)	Chauffe-eau à condensation	Abaissement de température
Gazifère S.O.	Gazifère S.O.	Gazifère S.O.	Gazifère S.O.	Gazifère S.O.	Gazifère S.O.	Gazifère S.O.	Gazifère S.O.	Gazifère S.O.	Gazifère S.O.
Programme existant 3 décembre 2012	Programme existant 19 novembre 2009	Programme existant 19 novembre 2009	Programme existant 19 novembre 2009	Programme existant 5 décembre 2014	Programme existant 5 décembre 2014	Programme existant 17 mars 2017	Nouveau programme	Nouveau programme	Programme existant 23 mars 2000
Encourager la clientèle commerciale qui désire rénover, agrandir ou construire un nouveau bâtiment, à mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique (mesures touchant les procédés et autres équipements non couverts par les autres programmes de Gazifère).	Encourager la clientèle commerciale à faire l'achat ou la location d'une chaudière à condensation.	Encourager la clientèle commerciale qui désire rénover, agrandir ou construire un bâtiment, à recourir au service d'une firme d'ingénierie pour la réalisation d'une étude de faisabilité ou d'une simulation énergétique démontrant les économies potentielles d'énergie.	Encourager l'achat d'une unité de chauffage infrarouge.	Encourager l'achat d'un aérotherme à condensation, qui chauffe l'espace plus efficacement en récupérant la chaleur des gaz de combustion grâce à un échangeur de chaleur de plus grande superficie.	Offrir une aide financière supplémentaire aux ménages à faible revenu qui participent à l'un des programmes d'efficacité énergétique offerts à la clientèle commerciale.	Procéder à l'installation de thermostats programmables chez les ménages à faible revenu ayant participé au volet 1 du programme Écologis.	Promouvoir l'achat et l'installation de thermostats intelligents qui facilitent la programmation et réduisent la consommation de gaz naturel liée au chauffage.	Encourager l'installation de chauffe-eau à condensation, en remplacement d'équipements avec une efficacité standard	Diminuer la température du chauffe-eau (de 60°C à 55°C).
Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle commerciale	Clientèle résidentielle	Clientèle résidentielle	Clientèle commerciale	Clientèle résidentielle
15 ans	20 ans	5 ans	17 ans	18 ans	25 ans	15 ans	11 ans	17,8 ans	7 ans
24 300\$	3 506 \$ pour les chaudières de moins de 300 kBTu/h et 7 168 \$ pour les chaudières de plus de 300 kBTu/h	3 914 \$	420 \$	3 000 \$	0 \$	175 \$	185 \$	5 700 \$ pour un chauffe-eau à accumulation 10 700\$ pour un chauffe-eau sans réservoir	0 \$
24 300 \$	4 850 \$ (<300 kBTu/h) 16 300 \$ (>300 kBTu/h)	3 914 \$	1 720 \$	4 400 \$	n/a	n/a	250 \$	Données non disponibles	0 \$
Aide financière fixée par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2017-133, R-4003-2017, phase 2, paragraphe 151, page 43. Balisage de programmes similaires dans d'autres juridictions.	L'aide financière a été établie lors de l'introduction du programme dans le cadre du PGEÉ 2010 de Gazifère. Les données du cas-tipe du programme provenaient du programme PE210-Chaudières à condensation de Gaz Métro.	L'aide financière a été établie lors de l'introduction du programme dans le cadre du PGEÉ 2010 de Gazifère. Les données du cas-tipe du programme provenaient du programme PE210-Étude de faisabilité (marché CII) de Gaz Métro.	L'aide financière a été établie lors de l'introduction du programme dans le cadre du PGEÉ 2010 de Gazifère. Les données du cas-tipe du programme provenaient du programme PE215-Infrarouge (marché CII) de Gaz Métro.	Aide financière alignée avec celle d'Énergir	L'aide financière varie selon le programme visé et en fonction du pourcentage de MFR dans le bâtiment. Si le MFR est propriétaire du bâtiment, l'aide financière supplémentaire lui sera directement versée (double du montant offert dans le programme initial). Si les ménages à faible revenu sont locataires, l'aide financière sera déterminée selon le pourcentage de locataires admissibles au statut de ménage à faible puis répartie entre le propriétaire du bâtiment (40%) et les MFR occupants (60%). La mécanique de partage de l'aide financière est alignée avec celle d'Énergir.	Aide financière correspond à l'achat du thermostat programmable par Gazifère et au frais de déplacement du technicien de Gazifère pour l'installation du thermostat.	Aide financière alignée avec celle d'Énergir	Aide financière alignée avec celle d'Énergir	Aucune aide financière offerte dans ce programme

Original : 2018-12-17

Révisé : 2019-02-05

Révisé : 2019-02-21

Révisé : 2019-03-20

COMPLÉMENT DE PREUVE DE GAZIFÈRE

Hypothèse liée aux bénéfices énergétiques						
Titre du programme =>	Chauffe-eau sans réservoir à condensation	Échangeur d'air avec récupération de chaleur	Régulateur extérieur de mise en marche de chaudière	Cuiseur à vapeur Energy Star	Lave-vaisselle Energy Star	Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit
Base de référence	Chauffe-eau à accumulation sans condensation (63% d'efficacité): 518 m ³	Échangeur d'air sans récupération de chaleur: 2 445 m ³	Chaudière sans régulateur: 40 030 m ³	Cuiseur vapeur non Energy Star: 5 572 m ³	Lave-vaisselle non Energy Star BT-CM: 4 556 m ³ ; 10 950 kWh HT-ST: 2 637 m ³ ; 17 176 kWh (avec booster électrique)	Pulvérisateur de pré-rinçage à débit conventionnel (1,6 gpm = 6,1 L/min): 802 m ³
Taux d'opportunistes	58%	5%	20%	20%	20% (modèle HT-ST) 27% (modèle BT-CM)	0%
Taux d'entraînement	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Effet de bénévolat	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Économies unitaires brutes	206 m ³	338 m ³	2 002 m ³	2 935 m ³	922 m ³ pour le modèle HT-ST et 2 469 m ³ pour le modèle BT-CM	472 m ³

Combo Hotte à débit variable et générateur d'air tempéré à condensation	Appui aux initiatives - Optimisation énergétique	Appui aux initiatives - Aide à l'implantation	Chaudière à condensation	Étude de faisabilité	Unité de chauffage infrarouge
Hotte à débit constant et générateur d'air tempéré standard (80% d'efficacité thermique): 37 791 m ³	Consommation de référence : 185 472 m ³ * * Note: cette valeur représente la moyenne arithmétique de la base de données des participants. Elle doit être prise avec réserve en raison de la diversité des projets considérés.	Consommation de référence : 95 066 m ³ * * Note: cette valeur représente la moyenne arithmétique de la base de données des participants.	Chaudière sans condensation: <300 kBtu/h: 12 927 m ³ >300 kBtu/h: 72 171 m ³	n/a	Aérotherme standard (efficacité thermique de 80 %): 5 113 m ³
10%	27%	25%	30%	13%	21%
0%	0%	0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%	0%	0%
25 783 m ³	39 002 m ³	23 767 m ³	930 m ³ pour les chaudières de moins de 300k/Btu/h et 6 163 m ³ pour les chaudières de plus de 300 K/Btu/h	0 m ³	860 m ³

Original : 2018-12-17
Révisé : 2019-02-05
Révisé : 2019-02-21
Révisé : 2019-03-20

GI-4
Document 1.1
Page 2 de 21
Requête 4043-2018

COMPLÉMENT DE PREUVE DE GAZIFIÈRE

Aérotherme à condensation	Supplément MFR	Éconologis	Thermostat intelligent	Chauffe-eau à condensation	Abaissement de température
Aérotherme standard (efficacité thermique de 80 %): 8 903 m ³	n/a	n/a	Consommation pour le chauffage de l'espace d'une maison sans thermostat intelligent: 1 996 m ³	Chauffe-eau à accumulation standard (efficacité de 80%) 13 167 m ³	Chauffe-eau à accumulation sans condensation (63% d'efficacité), chauffant l'eau à 60°C: 518 m ³
22%	0%	15%	17%	10%	6%
0%	0%	0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%	0%	0%
1 069 m ³	0 m ³	111 m ³	120 m ³	1 975 m ³ pour un chauffe-eau à accumulation 3 528 m ³ pour un chauffe-eau sans réservoir	50 m ³

Original : 2018-12-17
 Révisé : 2019-02-05
 Révisé : 2019-02-21
 Révisé : 2019-03-20

GI-4
 Document 1.1
 Page 3 de 21
 Requête 4043-2018

